



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 25-27 février 2019

Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 31 janvier 2019	WFP/EB.1/2019/8-A/3
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays – Congo (2019-2023)

Durée	1 ^{er} janvier 2019-31 décembre 2023
Coût total pour le PAM	97 921 641 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité femmes-hommes*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Le Congo est un pays à revenu intermédiaire, riche en ressources mais à déficit vivrier qui est classé dans la catégorie des pays où la situation alimentaire est "grave" selon l'indice de la faim dans le monde pour 2017. L'insécurité alimentaire y procède d'une productivité agricole limitée, d'une vulnérabilité généralisée, de conflits sociaux et politiques récurrents et des inégalités entre les sexes.

Les principales priorités du Gouvernement en matière de développement sont exposées dans le plan de développement national pour 2018-2022, qui présente des stratégies devant permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs de développement durable, de mettre l'accent sur l'éducation et la diversification économique au moyen de l'agriculture et des possibilités offertes par la transformation numérique, et d'exploiter les innovations. Compte tenu des avantages qui lui sont propres et qui lui sont reconnus en matière d'alimentation scolaire, de chaînes d'approvisionnement alimentaire, d'interventions d'urgence et de systèmes axés sur les filets de sécurité, le PAM est parfaitement positionné pour contribuer à la réalisation des priorités fixées par le Gouvernement en matière de développement national. Au moyen du plan stratégique de pays, le PAM contribuera aussi notablement aux interventions et aux résultats escomptés tels que définis dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période

Coordonnateurs responsables:

Mme L. Castro
Directrice régionale
Afrique australe
courriel: lola.castro@wfp.org

M. J. M. Bauer
Directeur de pays
courriel: jean-martin.bauer@wfp.org

2020-2024, lequel met en relief les objectifs de développement durable 2 sur l'élimination de la faim, et 17, sur les partenariats, considérés comme les principaux vecteurs du développement durable au Congo, dans l'optique du long terme.

Sur la base des résultats de l'examen stratégique national Faim zéro mené en 2018, de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays du PAM pour 2015-2018 et des enseignements qui en ont été tirés, le PAM adoptera une stratégie intégrée, guidée par les priorités nationales, réactive face aux chocs et axée sur le long terme, et plaçant au premier plan l'action engagée au confluent de l'aide humanitaire, de l'aide au développement et de la consolidation de la paix. Selon cette approche, le PAM traitera les causes immédiates et sous-jacentes de la vulnérabilité tout en facilitant le développement des capacités nationales afin d'assurer la viabilité, la maîtrise par les autorités du pays et le transfert progressif des responsabilités des interventions au Gouvernement.

Les efforts déployés aux fins du renforcement des capacités institutionnelles feront ressortir la valeur associée à l'utilisation des systèmes d'information et de gestion numériques dans le cadre de toutes les activités menées. On intégrera dans toutes ces activités des programmes visant une transformation des relations entre femmes et hommes et à dimension nutritionnelle. Conformément à la "nouvelle façon de travailler"¹, le PAM tirera parti du renforcement de ses partenariats stratégiques et opérationnels pour obtenir davantage de résultats concrets.

Pour donner suite aux principales constatations issues de l'examen stratégique Faim zéro mené en 2018, et conformément aux priorités définies par le Gouvernement et par les Nations Unies pour le Congo, le présent plan stratégique de pays s'articule sur quatre effets directs stratégiques, qui se renforceront mutuellement:

- Au titre de l'effet direct stratégique 1, le PAM emploiera les moyens dont il dispose pour intervenir en cas de crise pour prêter assistance aux populations touchées par un choc, y compris les réfugiés, les personnes déplacées et les rapatriés.
- Au titre de l'effet direct stratégique 2, le PAM agira en complément de l'action menée par les autorités nationales, à laquelle il apportera son appui, pour remédier aux vulnérabilités et veiller à ce que les interventions axées sur la protection sociale donnent des résultats concrets.
- Au titre de l'effet direct stratégique 3, le PAM renforcera la résilience au niveau national et local, grâce à la facilitation de l'accès aux marchés et de l'adaptation aux effets du changement climatique.
- Au titre de l'effet direct stratégique 4, le PAM fournira des services logistiques à l'ensemble des instances œuvrant dans le domaine humanitaire et dans celui du développement.

Le présent plan stratégique de pays est aligné sur les résultats stratégiques institutionnels 1, 3 et 8 du PAM et il contribuera à l'accomplissement des objectifs de développement durable 2 et 17 ainsi qu'à d'autres objectifs de développement durable liés à la santé, à l'éducation, à l'égalité des genres, au changement climatique et à la durabilité.

¹ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 2017. *New Way of Working*. https://www.unocha.org/sites/unocha/files/NWOW%20Booklet%20low%20res.002_0.pdf.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Congo (2019–2023) (WFP/EB.1/2019/8-A/3), pour un coût total pour le PAM de 97 921 641 dollars É.-U.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Le Congo est un pays à revenu intermédiaire, riche en ressources mais présentant un déficit vivrier, qui possède les atouts nécessaires pour atteindre l'ensemble des cibles associées à l'objectif de développement durable (ODD) d'ici à 2030. Le pays continue de faire face à un taux de pauvreté élevé et à des inégalités, à des conflits localisés récurrents, à l'insécurité régionale, à l'instabilité macroéconomique et à des taux élevés de malnutrition et d'insécurité alimentaire. Les inégalités de genre et la situation au regard du handicap ont une incidence directe sur la pauvreté.
2. Les exportations de pétrole représentent 85 pour cent des recettes du Gouvernement² et constituent l'essentiel des réserves en devises du pays. La chute des prix du pétrole à l'échelle mondiale, en 2014, a pesé lourdement sur les finances publiques et limité la capacité du Gouvernement de fournir des services sociaux et d'investir dans la croissance économique.
3. La résurgence des hostilités dans le département du Pool, en avril 2016, a eu de graves conséquences humanitaires. Toutefois, l'accord de cessation des hostilités conclu en décembre 2017 a amélioré l'accès des intervenants humanitaires.
4. Le conflit armé dans le département du Pool et les déplacements de population qu'il a occasionnés sont allés de pair avec des violations des droits de l'homme de diverses natures, notamment des exécutions extrajudiciaires, des passages à tabac, des actes de torture et des actes de violence fondés sur le genre. Les femmes déplacées n'ayant pas de revenu ou un revenu très modeste qui avaient fui sans leur mari ou leur partenaire ont été victimes au premier chef de cette violence.
5. Des facteurs externes pèsent sur la capacité du pays d'éliminer la faim. Il s'agit notamment de la situation politique et économique relativement instable qui prédomine dans la région (notamment en République centrafricaine et en République démocratique du Congo), qui se traduit par l'arrivée périodique de nouveaux réfugiés au Congo.
6. On s'attend à ce que le changement climatique aggrave l'insécurité alimentaire et menace la stabilité socioéconomique. Le Congo est classé au 45^{ème} rang des pays les plus vulnérables au changement climatique et au 19^{ème} rang des pays qui sont les moins en mesure de mobiliser des investissements au titre de l'adaptation au climat³.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

² Global Edge. 2018. *Republic of Congo: Economy*. <https://globaledege.msu.edu/countries/republic-of-congo/economy>.

³ Notre Dame Global Adaptation Initiative. 2018, *Country Index*. <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

7. Le Congo demeure caractérisé par des poches d'insécurité alimentaire aiguë et par une forte prévalence de la malnutrition chronique. Selon l'indice de la faim dans le monde pour 2018⁴, la situation à cet égard était considérée comme "grave". Ces 10 dernières années, les niveaux d'insécurité alimentaire ont stagné ou se sont aggravés. Les inégalités de genre, l'appartenance ethnique, la situation au regard du handicap, l'emplacement géographique et le niveau de revenu sont autant de facteurs qui ont des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
8. La crise économique de 2014, déclenchée par la crise pétrolière, s'est traduite par une diminution importante des recettes du Gouvernement et elle a compromis la mise en œuvre du programme national ambitieux de réduction de la pauvreté, d'accélération de la croissance et de diversification de l'économie.
9. La récurrence des conflits sociaux et politiques rejaillit sur la capacité du Congo de briser le cycle de la faim et de la pauvreté, puisqu'elle contraint beaucoup de Congolais à abandonner leurs terres, leur domicile et leur emploi et décourage les investissements à long terme. L'accomplissement de l'ODD 2 dépendra de la capacité du système gouvernemental national de garantir la paix et la stabilité (ODD 16).
10. *Accès à l'alimentation.* Le Congo est un pays à déficit vivrier dont la production locale ne satisfait que 30 pour cent des besoins alimentaires nationaux. Parmi les enfants de moins de 5 ans, on estime que le taux de malnutrition aiguë globale s'élève à 8,1 pour cent et le taux de malnutrition chronique à 21,1 pour cent⁵. En 2014, 14 pour cent de la population souffraient d'insécurité alimentaire⁶; en 2016, 15 pour cent des ménages faisaient état d'une consommation alimentaire insuffisante ou limitée, avec des écarts notables entre zones rurales (30 pour cent) et zones urbaines (7 pour cent)⁷. Les ménages dirigés par une femme étaient plus touchés que les autres par l'insécurité alimentaire (15 pour cent d'entre eux contre 10 pour cent des ménages dirigés par un homme). Cette différence est due aux inégalités de genre, qui compromettent l'accès des femmes à l'alimentation et aux ressources financières⁸.
11. À la fin de 2013, l'arrivée de 50 000 réfugiés en provenance de République centrafricaine a exacerbé les problèmes liés à la faim dans le nord du Congo. En janvier 2019, quelque 15 000 de ces réfugiés sont encore présents dans le département de la Likouala. Les perspectives en matière d'autosuffisance étant limitées, l'assistance du PAM demeure une source essentielle d'alimentation pour les réfugiés. Les résultats du suivi post-distribution montrent que la consommation alimentaire de 30 pour cent des réfugiés recevant une assistance est insuffisante ou tout juste suffisante et qu'ils sont en situation d'insécurité alimentaire⁹. Le taux de prévalence de la malnutrition aiguë modérée parmi les enfants

⁴ Indice de la faim dans le monde. 2018. <http://www.globalhungerindex.org/>.

⁵ Gouvernement du Congo et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2014-2015. Enquête en grappes à indicateurs multiples.

⁶ PAM et Gouvernement du Congo, 2014. Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité.

⁷ PAM et Gouvernement du Congo, 2016. Outil d'évaluation rapide de l'enrichissement des aliments.

⁸ Banque mondiale. 2017. *République du Congo - Rapport sur l'analyse de la pauvreté*. <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/359991503510903731/R%C3%A9publique-du-Congo-Rapport-sur-l-Analyse-de-la-pauvret%C3%A9-education-emplois-et-protection-sociale-pour-une-r%C3%A9duction-durable-de-la-pauvret%C3%A9>.

⁹ En 2017, le PAM est venu en aide à 17 995 réfugiés au Congo, dont 53 pour cent de femmes et de filles et 52 pour cent d'enfants.

réfugiés de moins de 5 ans recevant une assistance du PAM a décliné – de 7,6 pour cent en janvier 2015 à 4,1 pour cent en août 2017.

12. Les hostilités dans le département du Pool ont entraîné des déplacements massifs de population et abouti à une grave situation d'urgence humanitaire. En mai 2017, une évaluation a révélé que la prévalence de la malnutrition aiguë parmi les enfants déplacés de moins de 5 ans était alarmante, puisqu'elle atteignait un taux de 17 pour cent, plus d'un ménage sur deux étant touché par l'insécurité alimentaire¹⁰. Les ménages déplacés dirigés par une femme étaient les plus touchés par l'insécurité alimentaire (54,4 pour cent d'entre eux contre 32,5 pour cent des ménages dirigés par un homme)¹¹. À la fin de 2017, on a estimé que le nombre de personnes qui avaient besoin d'une assistance alimentaire dans le Pool s'élevait à 160 000¹². Selon des données recueillies plus récemment, la situation en matière de nutrition demeure précaire: en mai 2018, des activités de dépistage menées dans le district de Kindamba ont fait apparaître que le taux de prévalence de la malnutrition aiguë globale atteignait 20 pour cent; quant aux résultats du suivi post-distribution réalisé par le PAM en octobre 2018, ils ont fait apparaître un taux de prévalence de 10 pour cent parmi les enfants déplacés et de 12 pour cent parmi les enfants des communautés hôtes.
13. *Fin de la malnutrition.* S'agissant de la malnutrition parmi les enfants de moins de 5 ans, le Congo fait face à un triple fardeau puisque coexistent le retard de croissance (qui touche 21,3 pour cent d'entre eux), le surpoids (qui touche 5,9 pour cent d'entre eux) et les carences en micronutriments, tels que fer, vitamine A et iode. Seuls 6 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois ont un régime alimentaire conforme à la diversité minimale requise¹³. En dépit de la diminution du taux de retard de croissance, passé de 34 pour cent en 2005 à 21 pour cent en 2014¹⁴, la situation nutritionnelle demeure inquiétante. Les taux de prévalence des principales formes de malnutrition sont supérieurs aux seuils fixés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il s'agit là d'une préoccupation de santé publique de premier plan.
14. Une analyse de la malnutrition chronique fait apparaître que les zones rurales sont plus touchées par ce problème que les zones urbaines, qu'il concerne les individus les plus démunis quatre fois plus que les riches et les filles davantage que les garçons¹⁵.
15. Les principaux facteurs qui contribuent à la malnutrition au Congo sont le paludisme, la diarrhée et les infections respiratoires aiguës, une mauvaise connaissance des pratiques de nutrition et d'alimentation et un accès limité aux nutriments. Un lien étroit a été établi entre le niveau d'instruction formelle d'une femme et l'état nutritionnel de ses enfants¹⁶, car l'absence d'instruction peut conduire à l'adoption de pratiques d'alimentation inadéquates. Il demeure rare que les femmes pratiquent l'allaitement exclusif pendant une période d'une

¹⁰ Évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle menée conjointement par le Gouvernement et les Nations Unies (2017).

¹¹ *Ibid.*

¹² Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 2018. *Congo, Department of Pool, Humanitarian Response and Early Recovery Plan*, mai 2018. <https://reliefweb.int/report/congo/congo-department-pool-humanitarian-response-plan-and-early-recovery-february-2018>. On ne dispose pas de données ventilées par sexe et par âge.

¹³ Gouvernement du Congo et UNICEF. 2014-2015. Enquête en grappes à indicateurs multiples; Gouvernement du Congo. 2017. Politique nationale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (non disponible en ligne).

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants en République du Congo, Plan national de mise en œuvre, 2013.

¹⁶ Centre national de la statistique et des études économiques. 2012. *Enquête démographique et de santé du Congo (EDSC-II) 2011-2012*. <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/PR19/PR19.pdf>.

- durée appropriée, et seuls 32,9 pour cent des enfants de moins de 6 mois sont nourris exclusivement au sein¹⁷.
16. Le Gouvernement du Congo est membre du mouvement Renforcer la nutrition (SUN) et le PAM et l'UNICEF lui apportent leur appui au titre de la mise en œuvre d'initiatives relevant du SUN, coordonnée par le cabinet du Président.
 17. *Productivité et revenus des petits exploitants*. Le pays compte plus de 10 millions d'hectares de terres arables, dont près de 90 pour cent ne sont pas cultivées¹⁸. Selon la Banque mondiale¹⁹, la contribution de l'agriculture à l'économie décline régulièrement au fil des ans – 23,6 pour cent du produit intérieur brut en 1960, contre 8,7 pour cent en 2016.
 18. Depuis la fermeture de plusieurs entreprises agricoles et agro-industrielles congolaises, la production agricole est limitée aux cultures de subsistance et de rapport que pratiquent les ménages, comme le haricot, la canne à sucre, le cacao et le café. La majeure partie des produits agricoles fait aujourd'hui l'objet de méthodes de transformation artisanales. L'entreposage et les pratiques de transformation des aliments sont souvent inadéquats, d'où une perte de production et de nutriments.
 19. L'examen stratégique Faim zéro mené en 2018 a fait ressortir une grande disparité entre les tendances en matière de consommation et la production agricole locale, qui entraîne une dépendance élevée vis-à-vis des importations²⁰. La pêche demeure principalement artisanale, mais elle présente un potentiel élevé d'appui aux moyens d'existence, en particulier pour les femmes, qui assurent la plupart du traitement et du commerce du poisson.
 20. Le changement climatique perturbe le perfectionnement des systèmes agricoles et des moyens d'existence dans le pays, en particulier ceux qui dépendent de l'agriculture pluviale et des ressources naturelles. Les températures s'accroissent et la production végétale décline pendant les années sèches. Des précipitations moins fréquentes mais plus intenses accroissent le risque d'inondations, ont des retombées défavorables sur les cycles de production agricole et contribuent à la dégradation des sols²¹. La disponibilité limitée d'informations relatives au climat et à la météorologie constitue un autre obstacle qui empêche les petits exploitants agricoles d'adopter des pratiques agricoles viables. Les consultations menées auprès des communautés ont fait apparaître que les principales artères fluviales s'asséchaient, tout comme les petits ruisseaux situés à proximité des villages – répercussion extrêmement négative du changement climatique – avec pour conséquences une diminution du volume de poissons pêchés et la limitation de l'accès aux marchés.

¹⁷ Gouvernement du Congo et UNICEF. 2014-2015. Enquête en grappes à indicateurs multiples.

¹⁸ Ministère de l'économie, du plan, de l'aménagement du territoire et de l'intégration. 2011. *Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté (DSCERP 2012-2016)*. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Congo_-_Document_de_stratégie_pour_la_croissance_l_emploi_et_la_réduction_de_la_pauvreté_DSCERP_2012-2016_.pdf.

¹⁹ Banque mondiale. 2017. *République du Congo – Rapport sur l'analyse de la pauvreté*. <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/359991503510903731/R%C3%A9publique-du-Congo-Rapport-sur-l-Analyse-de-la-pauvret%C3%A9-education-emplois-et-protection-sociale-pour-une-r%C3%A9duction-durable-de-la-pauvret%C3%A9>.

²⁰ Examen stratégique Faim zéro.

²¹ Climate Service Center. 2013. *Climate Change Scenarios for the Congo Basin*. https://www.climate-service-center.de/imperia/md/content/csc/csc-report11_optimized.pdf.

21. Une densité de population peu élevée, l'urbanisation (la population urbaine constituait 32 pour cent du total en 1960, contre 66 pour cent en 2016)²² et le vieillissement de l'infrastructure rurale se sont combinés pour rendre les petites exploitations non profitables, suscitant un afflux vers les villes, en particulier de jeunes. Le Gouvernement souligne régulièrement qu'il est nécessaire d'accroître la production viable tout en améliorant l'accès financier et physique des agriculteurs à des marchés profitables²³.
22. Bien que les femmes jouent un rôle important dans le secteur agricole, elles se heurtent à des obstacles propres à leur genre pour accéder à la propriété et au crédit, aux intrants agricoles et à la main-d'œuvre, et se retrouvent souvent cantonnées dans des activités agricoles moins profitables que d'autres²⁴. L'agriculture, y compris la foresterie, emploie quelque 40 pour cent de la population active. Les femmes et les filles représentent 70 pour cent de ce groupe mais ne possèdent que 25 pour cent des terres agricoles, généralement dans de petites exploitations. Dans les zones rurales, les pratiques en matière de culture et les pratiques traditionnelles ont pour conséquence que les femmes se concentrent sur l'agriculture de subsistance, les travaux domestiques et les soins aux enfants.
23. *Systèmes alimentaires durables*. L'examen stratégique Faim zéro a établi que les systèmes alimentaires en place au Congo n'étaient toujours pas viables et qu'ils étaient inefficaces et vulnérables au changement climatique. Le plan national de développement et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) sont le reflet de l'engagement renouvelé du Gouvernement et de ses partenaires d'accroître durablement la productivité agricole et l'offre de produits agricoles, qu'elle provienne de petits exploitants ou de l'agro-industrie.
24. Les recommandations issues de l'examen stratégique Faim zéro soulignent qu'il est nécessaire de garantir la disponibilité et l'accessibilité de l'alimentation tout en préservant l'environnement et en favorisant l'autonomisation économique des agriculteurs, des femmes, des petits exploitants, des jeunes et des peuples autochtones.

Environnement macroéconomique

25. Comme nombre d'économies fondées sur les ressources naturelles, celle du Congo a connu un déclin dans bien des secteurs à la suite de la découverte du pétrole. Les autres secteurs, comme l'agriculture et l'industrie manufacturière, se sont alors contractés en raison d'une baisse de la compétitivité et le pays s'est retrouvé en situation d'importateur net de produits alimentaires comme d'articles non alimentaires.
26. Les conditions économiques se sont notablement détériorées en 2014, avec une chute de 60 pour cent des prix du pétrole et une réduction de la capacité de production de l'industrie pétrolière. En conséquence, la croissance annuelle du produit intérieur brut a diminué, passant de 6 pour cent en 2014 à -2,8 pour cent en 2016. Bien que cette situation ait conduit à une réduction importante des recettes du Gouvernement et qu'elle ait eu des répercussions graves sur la mise en œuvre du programme ambitieux qui avait été mis en place aux fins de l'accomplissement des ODD, le Gouvernement demeure déterminé à faire

²² Banque mondiale. 2016. Indicateurs: agriculture et développement rural. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur>.

²³ Gouvernement du Congo. 2017. Politique nationale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition (non disponible en ligne).

²⁴ Banque mondiale. 2017. *République du Congo - Rapport sur l'analyse de la pauvreté*. <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/359991503510903731/R%C3%A9publique-du-Congo-Rapport-sur-l-Analyse-de-la-pauvret%C3%A9-education-emplois-et-protection-sociale-pour-une-r%C3%A9duction-durable-de-la-pauvret%C3%A9>.

du Congo une économie émergente d'ici à 2025, comme cela est indiqué dans le document "Congo Vision 2025".

Principaux liens intersectoriels

27. Le Congo a obtenu des scores de 0,203 selon l'indice Institutions sociales et égalité homme-femme²⁵, de 0,934 selon l'Indicateur du développement par sexe²⁶ et de 0,578 selon l'indice d'inégalité de genre²⁷. Ces scores sont le reflet d'un degré moyen à élevé d'inégalité entre les sexes au Congo, qui est lui-même le résultat de la nature discriminatoire du code de la famille, d'un respect limité pour l'intégrité physique des femmes²⁸, de l'accès restreint de celles-ci à l'espace politique²⁹ et à l'éducation³⁰ et du moindre contrôle qu'elles exercent sur les ressources économiques par rapport aux hommes³¹. Si les femmes sont victimes d'inégalités, d'actes de violence et de discrimination, les personnes vivant avec le VIH/sida, un handicap ou l'albinisme, les communautés autochtones, les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres ou intersexes, les jeunes et les personnes âgées sont eux aussi exposés à un risque de marginalisation.
28. Les problèmes auxquels se heurtent les jeunes au Congo incluent le travail des enfants, qui concerne 23 pour cent des enfants âgés de 5 à 14 ans, et des taux élevés de violence et de mauvais traitements. Les filles font face à d'autres formes de violence: 33 pour cent des femmes se marient avant l'âge de 18 ans et de nombreuses filles subissent des mutilations génitales féminines, généralement entre 8 et 12 ans, bien que cette pratique soit illégale. Les grossesses d'adolescentes et les mariages précoces s'expliquent notamment par des informations limitées quant à la santé sexuelle et procréative, des pratiques culturelles néfastes et un accès limité aux contraceptifs. Enfin, les jeunes âgés de 15 à 29 ans rencontrent beaucoup de difficultés pour accéder au marché du travail formel et pour exercer une activité rémunérée.
29. On ne connaît pas le nombre exact des communautés autochtones qui vivent dans les forêts: les estimations à ce sujet varient considérablement, puisque la population autochtone au Congo serait comprise entre 2 et 10 pour cent du total. Les peuples autochtones subissent un degré élevé de discrimination et leur accès aux services publics est limité. Bien que les statistiques disponibles soient incomplètes, on sait que le taux d'illettrisme est élevé parmi les enfants des communautés autochtones et que, selon le Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire, 65 pour cent des enfants autochtones âgés de 12 à 15 ans ne sont pas inscrits dans un établissement scolaire, contre une moyenne nationale de 39 pour cent³².
30. Le système éducatif congolais n'est guère développé, et, qu'il s'agisse de l'accès, de la qualité, de l'efficacité et des accomplissements, les résultats sont insuffisants. Selon la Banque mondiale, seuls 43 pour cent des élèves qui rentrent en sixième année d'enseignement ont atteint le niveau minimal acceptable en français et seuls 34 pour cent l'ont atteint en mathématiques. Bien que l'enseignement public soit gratuit pour les enfants âgés de 6 à

²⁵ Voir <https://www.genderindex.org>.

²⁶ Voir <http://hdr.undp.org/en/content/gender-development-index-gdi>.

²⁷ Voir <http://hdr.undp.org/en/content/gender-development-index-gdi>.

²⁸ L'attitude à l'égard de la violence contre les femmes, des viols, des mutilations génitales féminines et l'autonomie limitée en matière de procréation sont autant de facteurs qui sont considérés comme des défis.

²⁹ Les femmes détiennent 19,4 pour cent des sièges au Sénat et 11,3 pour cent des sièges à l'Assemblée nationale.

³⁰ Le taux d'alphabétisation est plus élevé parmi les garçons (85,7 pour cent) que parmi les filles (76,9 pour cent) et celles-ci restent moins longtemps scolarisées.

³¹ La part du revenu national brut par habitant qui correspond aux hommes est plus élevée que celle qui correspond aux femmes et davantage d'hommes font partie de la population active.

³² Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire.

19 ans, nombre de familles, en particulier parmi les peuples autochtones et les petits exploitants agricoles, ne peuvent faire face aux coûts associés à l'inscription d'un enfant dans un établissement scolaire. Les taux d'inscription des filles et des garçons sont pratiquement égaux au niveau du primaire, mais des écarts importants apparaissent après l'âge de 17 ans, puisque seulement 66 pour cent des adolescentes sont inscrites dans un établissement scolaire, contre 76 pour cent des garçons.

1.3. Lacunes et problèmes liés à la faim

31. L'examen stratégique Faim zéro et la politique nationale en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle ont mis en relief plusieurs défis à relever pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Congo, notamment une pénurie de denrées alimentaires de qualité produites localement et en quantité suffisante pour répondre aux besoins des consommateurs; l'absence d'informations au sujet des bonnes pratiques en matière d'utilisation des produits alimentaires, de nutrition et d'hygiène; une résilience inadéquate face aux chocs; l'insuffisance des travaux de recherche appliquée; des lois inadaptées et mal appliquées. Les problèmes transversaux incluent la pauvreté, en particulier parmi les peuples autochtones, et les inégalités de genre.
32. Les consultations menées auprès des communautés et des partenaires pendant l'examen stratégique Faim zéro et durant l'élaboration du présent plan stratégique de pays (PSP) ont fait ressortir les difficultés suivantes, susceptibles de compromettre la réalisation de l'objectif d'élimination de la faim d'ici à 2030.
 - *La quantité et la qualité inadéquates de la production.* Il faut encore régler un certain nombre de problèmes de taille pour que les agriculteurs vivant dans des zones reculées accèdent aux marchés et pour remédier aux inégalités d'accès des femmes à la terre. L'isolement physique des petits exploitants est aggravé par le mauvais état de l'infrastructure rurale, qu'il s'agisse des routes ou des installations de traitement, par les répercussions du changement climatique et de la dégradation environnementale, et par le manque d'appui de la part du Gouvernement. Les petits exploitants connaissent également des pertes après récolte élevées du fait que l'équipement et le matériel à leur disposition sont inadéquats et qu'ils sont dépourvus d'installations d'entreposage.
 - *La mauvaise gestion des données et des connaissances* compromet la planification, la mise en œuvre et le suivi des projets par l'ensemble des acteurs concernés. L'absence de données recueillies en temps réel sur la sécurité alimentaire et la nutrition, ventilées par sexe et par âge, limite la capacité des intervenants de cibler précisément les personnes les plus vulnérables, de faire le point sur l'action menée et d'obtenir un bon rapport coût-efficacité, en se montrant efficace et équitable. Des protocoles de recherche limités sont en place pour la collecte de données factuelles, s'agissant en particulier des enjeux environnementaux et climatiques.
 - *Les difficultés rencontrées pour transposer à une plus grande échelle et coordonner correctement les dispositifs de protection sociale,* notamment dans le domaine de la nutrition, et pour établir des corrélations entre ces dispositifs et les producteurs locaux font que les programmes actuels sont extrêmement fragmentés et reposent sur des méthodes de ciblage inadaptées. En conséquence, il est impossible de renforcer la résilience aux chocs des plus vulnérables, qui représentent près de la moitié de la population du Congo.
 - *Une connaissance variable des pratiques en matière d'alimentation et des pratiques de base en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène* conduit à une prévalence élevée de la malnutrition chronique et de la déficience en micronutriments, les jeunes enfants et leurs mères y étant exposés davantage que les autres. Le Gouvernement et ses partenaires ont pris acte du fait qu'il était urgent d'adopter une approche à dimension

nutritionnelle et soucieuse de la problématique femmes-hommes pour remédier à ce problème dans tous les secteurs, et de tenir compte des bénéficiaires et de leurs communautés aux stades de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets.

- *Les inégalités de genre et des pratiques discriminatoires et fondées sur des préjugés* prédisposent les femmes, les filles et les groupes marginalisés à souffrir de la faim et de la pauvreté. Les peuples autochtones sont particulièrement touchés par les violations des droits fondamentaux et se heurtent à davantage d'obstacles pour se doter de moyens de subsistance durables. Une condition préalable à l'accomplissement de l'ODD 2 consistera à remédier aux inégalités systémiques et socioculturelles liées au genre, à l'âge et à l'appartenance ethnique.

1.4. Priorités pour le pays

Priorités du gouvernement

33. Le plan de développement national du Gouvernement pour 2018-2022 définit des stratégies ciblées pour l'accomplissement de chaque ODD. Nourri par les résultats de l'examen stratégique Faim zéro, le plan de développement national présente l'éducation et la diversification économique comme des vecteurs du développement, fixe pour objectif l'intensification de la production agricole afin de renforcer la sécurité alimentaire et l'inclusion économique des plus pauvres, en particulier les femmes rurales et les minorités, et la transformation numérique et l'égalité des genres y sont présentées comme des facteurs propres à stimuler la croissance.
34. Le déclin économique qui a débuté en 2014 s'est traduit par un déficit de financement notable des interventions portant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les priorités du Gouvernement en matière d'alimentation et de nutrition ont été énoncées dans des politiques et des programmes complémentaires du plan de développement national:
 - *Le programme national pour l'investissement agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle* pour 2015-2019 promeut la croissance et la diversification du secteur de l'agriculture, avec pour double objectif de renforcer les techniques agricoles et de transposer à une plus grande échelle les innovations afin de faciliter l'exercice des métiers liés à l'agriculture et l'accès aux marchés.
 - *La politique nationale sur la protection sociale* (2017) a pour but l'amélioration et le développement de l'accès aux services de protection sociale, notamment en matière d'alimentation, de nutrition, de soins de santé et d'éducation.
 - *La politique nationale d'alimentation scolaire*, élaborée en 2016 en collaboration avec le PAM prévoit que le Gouvernement doit élaborer, développer et mettre en place progressivement un programme national d'alimentation scolaire qui repose sur l'utilisation d'aliments nutritifs produits localement.
35. Le Gouvernement est devenu membre du mouvement SUN en 2013 et, en 2017, il a constitué un comité avec pour tâche de faciliter des consultations et de coordonner les interventions visant à remédier à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.
36. À l'issue de consultations menées auprès des ministères des affaires sociales, de l'enseignement primaire et de la promotion de la femme, des organismes compétents des Nations Unies et d'organisations de la société civile, un certain nombre de priorités ont été définies: la lutte contre la violence fondée sur le genre; le renforcement des services et des connaissances en matière de santé sexuelle et procréative; la communication visant à faire évoluer la société et les comportements; le renforcement des moyens mis à la disposition des femmes dans le secteur agricole; l'accès accru des filles à l'enseignement formel.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

37. L'analyse commune de pays menée par les Nations Unies en juillet 2018 a tenu compte des principales conclusions de l'examen stratégique Faim Zéro et mis en évidence cinq facteurs principaux qui compromettent le développement au Congo: une économie insuffisamment diversifiée, excessivement dépendante du pétrole; des institutions et une gestion des ressources déficientes; une production agricole insuffisante; un accès inadéquat à l'éducation et aux services de santé; les répercussions négatives du changement climatique sur la gestion des ressources naturelles³³.
38. Les résultats de l'analyse commune de pays ont été exploités aux fins de la mise au point du PNUAD pour 2020-2024, qui servira de base pour l'action menée par l'équipe de pays des Nations Unies aux fins de l'amélioration de l'éducation et de la diversification de l'économie. Dans le PNUAD, les ODD 2 et 17 sont présentés comme fondamentaux pour l'accomplissement de l'ensemble des objectifs définis dans le Programme 2030 au Congo. Conformément aux priorités nationales, le PNUAD est axé sur l'instauration d'un système de gouvernance plus efficace; des services d'éducation, de santé et de protection sociale améliorés et plus accessibles; la sécurité alimentaire et la diversification économique, sur la base d'un développement agricole viable.
39. Les consultations techniques et stratégiques ont fait ressortir que les chaînes d'approvisionnement et la gestion des données étaient des domaines de travail prioritaires pour l'équipe de pays des Nations Unies, ainsi qu'un axe de collaboration.
40. Des organisations de la société civile, comme Azur Development et RENAFCC, sont déterminées à élaborer et à mettre en œuvre des mesures propres à transformer les relations entre femmes et hommes dans le cadre de l'action qu'elles mènent sur le plan humanitaire et en faveur du développement.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

41. L'évaluation de portefeuille de pays de 2013 et l'évaluation à mi-parcours du programme de pays du PAM pour 2015-2018 ont abouti à des conclusions positives: ont été louées l'intégration des enjeux liés à la problématique femmes-hommes et à la protection dans l'ensemble des composantes de l'action menée par le PAM, ainsi que sa capacité de cibler les personnes ayant effectivement besoin de son assistance grâce à une collaboration étroite avec le Gouvernement, au niveau central comme aux échelons locaux, ainsi qu'avec les communautés civiles. Toutefois, il a été noté qu'aucune mesure spécifique n'avait été prise pour donner aux femmes davantage de moyens d'agir au plan local.
42. Il a été estimé que la capacité du PAM de répondre aux crises humanitaires était exceptionnelle et l'institution est désormais positionnée comme un partenaire fiable, présentant un net avantage relatif par rapport à d'autres. En 2017, en collaboration avec le Ministère responsable de l'action humanitaire, le PAM a mis en service sa plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) afin d'améliorer ses interventions face à la crise dans le département du Pool. En raison de sa forte présence sur le terrain, de systèmes de données solides et de ses compétences avérées dans le domaine de l'alimentation scolaire et de la protection sociale, les avantages relatifs que présente le PAM lui permettent de mener des interventions à plus long terme en matière de sécurité alimentaire.

³³ Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies. 2018. Bilan commun de pays en République du Congo.

43. Pendant l'examen stratégique Faim zéro, les consultations menées dans l'ensemble du pays auprès des communautés et des autorités locales, ainsi que des ménages, ont mis en relief une évolution des habitudes alimentaires, la consommation de produits importés étant en augmentation même dans les zones rurales. La situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition constitue également une préoccupation, sachant qu'elle résulte de l'absence de routes et d'infrastructures pour la commercialisation, ainsi que d'un accès limité aux terres, en particulier pour les femmes. Ces consultations ont été l'occasion d'insister sur l'importance de la participation des communautés à l'ensemble du cycle de programmes, pour qu'il soit possible d'améliorer le ciblage et la mise en jeu des responsabilités.
44. Les données issues des évaluations et de l'examen stratégique Faim zéro ont permis de dégager cinq principaux enseignements, qui ont conduit le PAM à articuler le présent PSP sur cinq ensembles d'activités. Il définira une approche stratégique du renforcement des capacités afin de transférer, d'ici à 2030, la responsabilité de l'exécution des programmes au Gouvernement et de parvenir à la durabilité, s'agissant notamment de l'alimentation scolaire et des filets de sécurité; il plaidera pour que le Gouvernement s'engage davantage sur les plans financier et politique, de manière à s'approprier progressivement l'action menée, ce qui rendra possible le transfert des responsabilités; il renforcera le programme d'alimentation scolaire au moyen d'achats locaux et d'activités complémentaires visant à transformer les relations entre femmes et hommes; il améliorera les systèmes de suivi et d'évaluation de telle sorte que des données obtenues en temps opportun et désagrégées soient utilisées au moment de la prise de décisions; il renforcera les synergies entre les activités menées au titre des interventions d'urgence et celles qui le sont au titre de la réduction des risques de catastrophe, et entre les activités axées sur l'agriculture locale et celles qui le sont sur l'alimentation scolaire.

2.2. Potentialités pour le PAM

45. Afin de renforcer la gouvernance dans l'optique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la stratégie d'appui au Gouvernement axée sur le long terme du PAM vise à doter les institutions des compétences et des outils requis pour que le PAM puisse transférer progressivement la responsabilité de l'exécution de ses programmes. Il œuvrera aux côtés des autorités nationales pour élaborer, promouvoir, mettre en œuvre et coordonner des politiques et des plans en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en mettant l'accent sur les enjeux liés à la problématique femmes-hommes, sur la dimension nutritionnelle et sur la protection. Le PAM s'attachera à exploiter des technologies existantes afin d'améliorer les processus de gestion des données et des informations au plan national s'agissant de l'analyse et du ciblage des vulnérabilités, du suivi, de l'évaluation et de la coordination dans les domaines de la protection sociale, de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise.
46. Le PAM continuera d'apporter son appui au Gouvernement aux fins de la transposition à une plus grande échelle et de l'amélioration de la gestion des filets de sécurité nationaux, notamment le programme national Lisungi, qui cible les pauvres en zones urbaines. L'utilisation de SCOPE et d'autres innovations numériques sera au cœur de l'action menée par le PAM.
47. Le PAM a contribué à l'élaboration de la politique nationale en matière d'alimentation scolaire, dont le but est l'instauration d'un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans l'ensemble des établissements primaires du Congo d'ici à 2025. Il facilitera l'accomplissement de cet objectif en puisant dans l'expérience qu'il a acquise au fil des décennies dans le domaine de l'alimentation scolaire au Congo, mais aussi dans le cadre de l'action qu'il mène depuis peu en ce qui concerne l'accès aux marchés des petits exploitants agricoles, afin de promouvoir les achats locaux d'aliments nutritifs pour les repas scolaires.

48. La lutte contre les inégalités fondées sur le genre est la clé d'un progrès durable vers l'élimination de la faim au Congo. Pour remédier aux causes de la faim et de la pauvreté qui sont liées à la problématique femmes-hommes, le PAM suivra une approche destinée à transformer les relations entre les deux sexes dans le cadre de tous ses programmes, s'emploiera à prévenir les pratiques discriminatoires et favorisera un accès équitable aux ressources. Il intensifiera son engagement auprès du Ministère de la promotion de la femme et d'autres partenaires qui possèdent des compétences en matière de promotion de l'égalité des genres et qui défendent cette cause au Congo.

2.3 Réorientations stratégiques

49. Guidé par les stratégies et priorités nationales, le PAM ne sera plus seulement un partenaire opérationnel, mais deviendra un partenaire stratégique appuyant le Gouvernement dans le but d'en renforcer les capacités. Les mesures prises incluront le transfert des compétences analytiques, techniques, financières et opérationnelles requises pour la transposition à une plus grande échelle et l'institutionnalisation des mécanismes de protection sociale, en particulier l'alimentation scolaire et les filets de sécurité, la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise. Le PAM mettra en place des compétences et de nouveaux systèmes que les parties prenantes nationales pourront adapter, adopter et transposer à plus grande échelle et il encouragera les innovations au plan local, l'objectif étant de s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.
50. Le PAM s'efforcera d'établir une corrélation entre les achats de produits alimentaires destinés à l'alimentation scolaire et les activités de développement de l'agriculture au niveau local afin de diversifier la composition des repas scolaires et de renforcer leur valeur nutritionnelle. Il œuvrera aux côtés des ministères responsables de l'agriculture et de l'éducation afin d'obtenir que les fonctionnaires de ces ministères acquièrent les compétences requises pour gérer les achats locaux de produits alimentaires de façon indépendante. Il exploitera aussi les possibilités d'achats au plan local offertes par l'agro-industrie comme par les petits exploitants, pour constituer des rations alimentaires d'urgence.
51. Le PAM développera son projet pilote d'amélioration de l'accès des petits exploitants aux marchés et de réduction des pertes après récolte. La portée du programme sera également étendue dans le but de renforcer la résilience des communautés au moyen de mesures d'adaptation au changement climatique.
52. Le PAM joue un rôle de chef de file à double titre au sein de la communauté de l'action humanitaire et du développement au Congo: il apportera des améliorations aux chaînes d'approvisionnement afin qu'il soit possible de répondre à des besoins qui augmentent; il fera en sorte d'être en mesure, comme ses partenaires, de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer la coordination et de remédier aux problèmes de nature systémique qui constituent des entraves pour la chaîne d'approvisionnement.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

53. La stratégie du PAM au Congo consiste à donner aux individus et aux communautés des moyens d'agir et à apporter son appui au Gouvernement pour que la faim soit éliminée dans le pays d'ici à 2030. Le présent PSP contribuera en premier lieu à l'accomplissement de l'ODD 2, sur l'élimination de la faim, et de l'ODD 17, sur les partenariats au service du développement durable, mais aussi à l'accomplissement d'autres ODD liés à la santé, à l'éducation, à l'égalité des genres, au changement climatique et à la durabilité. Les activités qui seront menées par le PAM ont été conçues de telle sorte que, à la fin de la période d'exécution du présent PSP, la population congolaise ait davantage de possibilités

d'échapper à la pauvreté et à la faim de façon durable, connaisse mieux les pratiques appropriées en matière de santé et y soit mieux sensibilisée, et que les inégalités sociales et fondées sur le genre reculent. Pour que cette stratégie soit couronnée de succès, il sera indispensable que les objectifs communs à l'échelle du système des Nations Unies, à savoir davantage de justice et de stabilité et des institutions plus solides, soient atteints d'ici à 2030.

54. Le présent PSP pour 2019-2023 est aligné sur le plan de développement national et sur le PNUAD:

- Les interventions en cas de crise et les activités axées sur le redressement rapide qui seront menées par le PAM le seront au nom de l'engagement pris au plan national de protéger les plus vulnérables et de contribuer à l'harmonisation des efforts humanitaires (PNUAD: réalisation 1) et elles aideront les communautés touchées par une crise à consolider leur résilience (PNUAD: réalisation 4).
- Le programme d'alimentation scolaire, exécuté en collaboration avec l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), contribuera à améliorer l'accès à une éducation de qualité à l'appui du premier pilier du plan de développement national et de la réalisation 2 énoncée dans le PNUAD.
- En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PAM assurera la promotion de techniques agricoles viables et plaidera pour une meilleure gestion des risques associés au climat et pour l'adoption de pratiques axées sur les économies d'énergie à l'appui du pilier 2 du plan de développement national et de la réalisation 4 énoncée dans le PNUAD.
- En investissant de plus en plus dans la constitution de capacités nationales aux fins de l'amélioration du système de protection sociale, de la préparation aux situations d'urgence, des interventions face aux crises et de la planification agricole, le PAM renforcera son appui à l'ensemble des piliers du plan de développement national et à l'accomplissement des réalisations 1, 2 3 et 4 énoncées dans le PNUAD.

55. Les répercussions des conflits et de la pauvreté sur les rôles impartis aux deux sexes, sur les relations femmes-hommes et sur les responsabilités respectives des hommes et des femmes, tout comme sur le contrôle qu'ils exercent respectivement sur les ressources sont bien connues et le PAM est déterminé à optimiser la dimension transformatrice de ses programmes à cet égard. Il cherchera à nouer des partenariats stratégiques et opérationnels avec des organismes des Nations Unies et des organisations de la société civile qui œuvrent en faveur de l'égalité des genres, et qui disposent des moyens pour y parvenir. Au PAM, la tolérance zéro s'applique au harcèlement sexuel ainsi qu'à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, et il s'efforcera de protéger ses employés et les bénéficiaires contre ces pratiques.

56. Le présent PSP prévoit des interventions à dimension nutritionnelle au titre de l'ensemble des effets directs stratégiques. Le PAM s'emploiera à faire œuvre de sensibilisation et à encourager un changement de comportement s'agissant des pratiques en matière de nutrition, d'alimentation, de santé et d'hygiène afin d'appuyer l'action menée au titre de la prévention de la malnutrition dans l'ensemble du pays. Conformément à la politique environnementale du PAM (2017), toutes les activités menées s'accompagneront de garanties environnementales et sociales visant à éviter, réduire au minimum ou atténuer d'éventuelles incidences non désirées.

57. Le présent PSP s'articulera sur:

- *l'effet direct stratégique 1*, axé sur la mise à disposition des capacités nécessaires pour intervenir en cas de crise afin de venir en aide aux personnes déplacées, aux réfugiés venus d'autres pays de la région et à d'autres groupes touchés par un choc;

- *l'effet direct stratégique 2*, axé sur l'action menée en complément et à l'appui des efforts déployés au plan national pour remédier aux vulnérabilités et veiller à ce que les interventions axées sur la protection sociale donnent des résultats concrets;
- *l'effet direct stratégique 3*, axé sur le renforcement de la résilience au niveau national et au niveau local, grâce à la facilitation de l'accès aux marchés et de l'adaptation aux effets du changement climatique; et
- *l'effet direct stratégique 4*, axé sur la fourniture de services logistiques à l'ensemble des instances œuvrant dans le domaine humanitaire et dans celui du développement.

58. Ces effets directs, qui se renforceront mutuellement, auront une incidence positive sur les causes profondes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (présentée comme une crise au titre de l'effet direct stratégique 1 et comme le résultat d'une production alimentaire inadéquate au titre de l'effet direct stratégique 3), tout en contribuant à la constitution de capacités nationales pour venir en aide de manière effective aux plus vulnérables (effets directs stratégiques 2 et 4). Une assistance au redressement rapide sera fournie aux individus touchés par une crise (effet direct stratégique 1) en guise de préparation à la transition vers des activités de renforcement de la résilience (effet direct stratégique 3). Le développement des achats locaux, tant au titre de l'alimentation scolaire utilisant la production locale (effet direct stratégique 2) qu'à celui de l'assistance alimentaire d'urgence (effet direct stratégique 1) favorisera le développement du secteur agricole et donc la résilience des communautés rurales (effet direct stratégique 3). Les innovations numériques auront pour effet de renforcer les capacités nationales en matière de gestion de programmes (effet direct stratégique 2), l'objectif étant d'accroître l'efficacité de l'ensemble des interventions menées au titre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire touchées par un choc ont accès à une alimentation suffisante tout au long de l'année

59. L'action menée au titre de l'effet direct stratégique 1 consistera à prêter assistance aux personnes vulnérables, notamment les réfugiés, les personnes déplacées, les rapatriés et les peuples autochtones, qu'ils aient été touchés par un conflit, une catastrophe naturelle, un choc ou une autre perturbation, par exemple une épidémie ou un choc climatique. Les bénéficiaires seront ciblés sur la base de leur degré de vulnérabilité, tel qu'évalué au moyen d'analyses par sexe; les besoins et les priorités spécifiques aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons en matière de nutrition feront l'objet d'une assistance à dimension nutritionnelle, voire axée spécifiquement sur la nutrition.

Domaines d'action privilégiés

60. L'effet direct stratégique 1 est axé sur la prestation aux personnes touchées par une crise d'une assistance visant à sauver des vies et à faciliter le redressement rapide. Le domaine d'action privilégié est donc l'intervention face à une crise.

Produits escomptés

61. Quatre produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:

- Les personnes vulnérables touchées par une crise (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent des transferts de type monétaire ou des transferts de vivres qui leur permettent de satisfaire leurs besoins élémentaires sur le plan alimentaire et nutritionnel.
- Les personnes vulnérables touchées par une crise (bénéficiaires de niveau 1) tirent profit de la création ou de la remise en état d'actifs productifs qui appuient la transition vers la résilience et l'autosuffisance.

- Les enfants, ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes, souffrant de malnutrition modérée et touchés par une crise (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés propres à traiter la malnutrition et à améliorer leur état nutritionnel.
- Les ménages vulnérables (bénéficiaires de niveau 2) tirent profit de l'amélioration de leurs connaissances à divers titres – nutrition, pratiques en matière de soins et régimes alimentaires sains – qui se traduit par un accroissement de leur consommation alimentaire et une amélioration de leur état nutritionnel.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle assortie ou non de conditions aux personnes touchées par un choc

62. Chaque année, 75 000 personnes vulnérables en situation de crise, dans les départements du Pool, de la Bouenza et de la Likouala³⁴, recevront une assistance alimentaire ou de type monétaire, assortie ou non de conditions, qui satisfera à leurs besoins immédiats et contribuera au redressement rapide, ce qui aura pour effet d'instaurer ou de renforcer la cohésion sociale dans ces zones fragiles. L'action menée par le PAM dans le Pool l'est en coordination avec le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration dirigé par le PNUD, et en priorité au niveau local auprès des ex-combattants et des autres personnes le plus directement touchées par le conflit.
63. Pour fournir cette assistance, le PAM aura recours à la plateforme SCOPE et à d'autres outils numériques, comme l'imagerie satellitaire, la collecte de données à l'aide d'appareils mobiles et des logiciels de visualisation des données. Le PAM coopérera avec le Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire et agira en coordination avec lui, afin de garantir la cohésion des interventions menées en réponse aux crises.
64. Progressivement, le PAM incorporera davantage de produits achetés localement dans ses rations alimentaires, établissant ainsi des liens avec l'effet direct stratégique 3. Le choix de la modalité de transfert – de type monétaire ou sous forme de vivres – sera fonction des analyses de l'efficacité, de l'efficacéité et de l'équité et des évaluations des marchés, des chaînes d'approvisionnement et de la dynamique des relations femmes-hommes dans les domaines d'intervention.
65. Pour appuyer le redressement rapide parmi les personnes ciblées, dans les zones touchées par un conflit armé ou une catastrophe naturelle, le PAM mettra en œuvre des activités d'Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), visant à remettre en état des chaînes de production alimentaire et à appuyer la transition vers la constitution de la résilience (effet direct stratégique 3). Le PAM travaillera avec les autorités locales pour faire en sorte que les activités soient menées conformément à la réglementation sociale et environnementale en vigueur.
66. Les mécanismes mis en œuvre par le PAM pour obtenir des commentaires en retour au sujet des distributions alimentaires seront complétés par des outils novateurs, comme la plateforme de développement Microsoft Azure, ce qui permettra de recueillir des informations au sujet des diverses formes de vulnérabilité. Par exemple, le PAM recueillera des données et établira une cartographie au sujet de la violence fondée sur le genre et orientera les victimes qui y auront survécu (principalement des femmes et des filles) vers des services spécialisés afin qu'elles y reçoivent des soins et un soutien. Le PAM étendra le champ d'application du projet qui repose sur une aide en espèces afin de préserver la dignité des bénéficiaires (*Cash for dignity*), qu'il met en œuvre avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), afin de permettre aux femmes et aux filles d'obtenir un

³⁴ Soixante pour cent seront des femmes et des filles et 19 pour cent des enfants de moins de 5 ans.

certain nombre d'articles de base qui répondent à leurs besoins en matière de santé sexuelle et procréative. Au niveau local, les femmes gagneront en autonomie en recevant de la part de leurs pairs une éducation aux droits en matière de santé sexuelle et procréative, qui constituera un moyen pour elles d'établir une corrélation entre leurs communautés et des services de santé. Grâce à ces activités, on fera en sorte que l'action menée en réponse aux situations d'urgence, qui est au cœur du mandat du PAM, s'accompagne de mesures complémentaires visant à transformer les relations entre femmes et hommes.

67. Des interventions axées spécifiquement sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle répondront aux besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons vulnérables en matière de nutrition. Des aliments d'appoint nutritifs seront distribués sur une base mensuelle de manière à traiter la malnutrition aiguë modérée parmi les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes et allaitantes dans un certain nombre de communautés ciblées. Pour que les résultats de cette initiative soient positifs sur le long terme, les distributions alimentaires s'accompagneront de messages visant à faire évoluer la société et les comportements et de la démonstration du bien-fondé de mesures de prévention de la malnutrition ciblant à la fois les hommes et les femmes. L'accent sera mis sur les pratiques alimentaires, en matière de soins, d'hygiène et de préparation des aliments, lorsque les destinataires seront des nourrissons ou de jeunes enfants. Le PAM expérimentera des services permettant l'échange systématique et rapide, au moyen d'appareils mobiles et d'applications automatisées, de messages portant sur la nutrition et la transformation des relations entre femmes et hommes.

Effet direct stratégique 2: Des interventions équitables et de portée nationale en matière de protection sociale ciblent de manière effective les populations vulnérables, notamment les enfants d'âge scolaire, en leur donnant un accès continu à des aliments sûrs et nutritifs

68. Les activités menées au titre de l'effet direct stratégique 2 renforceront le capital humain au Congo, en appuyant la mise au point et en service de mécanismes de protection sociale à l'échelle nationale. Le PAM œuvrera aux côtés des ministères compétents et d'autres partenaires au niveau national, des districts et des communautés, pour faire en sorte que les interventions axées sur la protection sociale soient efficaces, équitables et puissent s'appuyer sur des données et des technologies probantes.

Domaines d'action privilégiés

69. L'effet direct stratégique 2 procédera d'une action menée pour remédier aux causes profondes de la faim et de l'insécurité alimentaire, mais aussi améliorer les institutions et les systèmes nationaux de protection sociale.

Résultats escomptés

70. Cinq produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
- Les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent un repas quotidien quand ils vont à l'école, ce qui a pour effet d'améliorer leur accès à l'alimentation et à la nutrition, ainsi que leur éducation.
 - Les enfants scolarisés dans des établissements primaires pilotes (bénéficiaires de niveau 1) tirent profit de la disponibilité d'aliments diversifiés et achetés localement, qui rentrent dans la composition des repas scolaires.
 - Les enfants vulnérables (bénéficiaires de niveau 3) tirent profit de la capacité accrue du Gouvernement d'élaborer et d'appliquer une politique nationale en matière d'alimentation scolaire.

- Les ménages touchés par l'insécurité alimentaire (bénéficiaires de niveau 3) tirent profit de la capacité accrue du Gouvernement d'élaborer et d'exécuter des programmes ciblés de protection sociale, qui leur permettent de satisfaire leurs besoins élémentaires sur le plan alimentaire et nutritionnel.
- Les enfants vulnérables (bénéficiaires de niveau 2) tirent profit de la capacité accrue des communautés de préparer et d'entreposer les produits alimentaires de façon sûre.

Activités essentielles

Activité 2: Fournir aux écoliers ciblés des repas scolaires adaptés, nutritifs et ne présentant aucun risque sanitaire

71. L'activité 2 contribuera à la mise en place progressive du programme national d'alimentation scolaire et comprendra un élément "production locale" conformément au programme de développement national et à la politique nationale en matière d'alimentation scolaire.
72. Des repas scolaires quotidiens seront servis pendant toute la durée de l'année scolaire (180 jours) à 132 000 enfants d'âge scolaire dans les départements les plus exposés à la malnutrition (Bouenza, Lékoumou, Niari, Pool, Plateaux, Cuvette et Likouala). Les écoles fréquentées par les enfants autochtones et les écoles situées en zones rurales seront prioritaires en raison de la vulnérabilité plus grande des élèves de ces établissements à l'insécurité alimentaire. Le programme ciblera les filles comme les garçons (sachant que la parité filles-garçons est respectée dans les établissements du primaire) et 12 pour cent des enfants ciblés seront autochtones.
73. Le PAM exploitera son projet pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans le but de diversifier les menus servis dans les établissements scolaires, d'encourager la consommation d'aliments produits localement, de promouvoir l'autonomisation économique des femmes et de mettre en place un système susceptible d'être transposé à l'échelle voulue et intégré dans le programme national d'alimentation scolaire. Il expérimentera la distribution de transferts de type monétaire aux établissements scolaires afin de permettre à ceux-ci de procéder à des achats quotidiens de produits frais et nutritifs sur les marchés locaux. Les enseignements tirés tout au long de l'exécution du projet pilote seront intégrés dans le programme afin de le renforcer pendant qu'il sera progressivement transposé à une plus grande échelle.
74. Pour veiller à ce que la mise en œuvre soit conforme aux normes de qualité voulues, un comité de gestion scolaire sera établi pour chacun des établissements recevant un appui du PAM. On plaidera pour une participation égale des hommes et des femmes à ces comités. L'engagement des communautés sera encouragé dans le but de favoriser la viabilité du programme dans l'optique du long terme.

Activité 3: Fournir un appui technique au Gouvernement pour que les interventions touchant la protection sociale menées en réponse aux chocs le soient de façon plus efficace

75. Cette activité sera l'occasion pour le PAM de s'attaquer aux lacunes recensées en matière de capacités, d'outils et de processus dans les institutions gouvernementales, afin d'améliorer l'élaboration et l'exécution des programmes nationaux de protection sociale.
76. La première composante de cette activité est la suivante: mettre en place des outils et des systèmes qui appuient la mise en œuvre des interventions de protection sociale menées au plan national. Le PAM développera sa collaboration fructueuse avec le Gouvernement s'agissant de l'utilisation de SCOPE ainsi que de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité au moyen d'appareils mobiles, et mettra en place des outils de gestion des données et informations sous forme numérique afin d'appuyer le Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire, de telle sorte que celui-ci soit en mesure d'exécuter des programmes de protection sociale équitables et susceptibles d'être transposés à une plus

grande échelle en situation d'urgence. En s'appuyant sur l'Accélérateur d'innovations du PAM, le bureau de pays mettra au point, expérimentera et perfectionnera de nouvelles solutions adaptées aux diverses situations rencontrées.

77. Parmi les domaines de travail et d'innovation retenus, on citera l'analyse et le ciblage des vulnérabilités (au moyen de données ventilées par sexe et par âge), la cartographie des inondations, l'enregistrement des bénéficiaires et la collecte, l'analyse, la gestion et la communication de données relatives aux transferts de vivres et de type monétaire. En collaboration avec la Banque mondiale et d'autres partenaires, le PAM élaborera un plan de travail pluriannuel aux fins de la constitution d'un registre unique des bénéficiaires pour le programme national de filets de sécurité Lisungi. Le PAM cherchera aussi à développer l'utilisation des données mobiles, de l'imagerie satellitaire et des techniques de reconnaissance optique de caractères.
78. La deuxième composante de cette activité est la suivante: renforcer les capacités institutionnelles et techniques des organes gouvernementaux participant à la mise en œuvre progressive de la politique nationale d'alimentation scolaire. Le PAM apportera son appui à la nouvelle direction nationale chargée de l'alimentation scolaire en menant des activités de sensibilisation, en constituant des partenariats et en mettant en place des processus efficaces pour l'exécution du programme d'alimentation scolaire. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités techniques et fonctionnelles aux fins du suivi et de la gestion de l'approvisionnement et de la distribution de repas scolaires, au moyen de l'introduction de solutions numériques novatrices pour la collecte et l'analyse des données auprès des établissements scolaires.
79. On a conscience, au PAM, que les écoliers font face à des difficultés spécifiques, notamment à des obstacles qui compromettent parfois leur accès à l'éducation, à des pratiques culturelles néfastes et au harcèlement sexuel. Les comités de gestion des établissements scolaires seront sensibilisés aux enjeux liés à l'éducation, au genre, à la santé et à la nutrition, aux droits en matière de sexualité, de procréation et de santé et aux enjeux environnementaux.
80. Les comités de gestion des établissements scolaires recevront aussi une formation à la gestion des produits alimentaires, portant notamment sur l'entreposage, les questions de sécurité et la distribution, ainsi qu'aux techniques viables de préparation des aliments, par exemple l'utilisation de fourneaux économes en énergie.

Effet direct stratégique 3: Les petits exploitants et les communautés ciblés disposent de moyens d'existence productifs et durables qui renforcent les chaînes de valeur à dimension nutritionnelle

81. Les activités menées au titre de l'effet direct stratégique 3 aideront les petits exploitants agricoles à accéder à des échelons plus élevés de la chaîne de valeur et les communautés à s'adapter au changement climatique et à gérer les chocs et les perturbations liés au climat et à la météorologie.

Domaines d'action privilégiés

82. L'effet direct stratégique 3 procèdera du renforcement de la résilience des systèmes agricoles auxquels sont rattachés les petits exploitants.

Produits escomptés

83. Trois produits permettront d'obtenir l'effet direct attendu:
 - Les petits exploitants agricoles ciblés (bénéficiaires de niveau 2) ont recours à des pratiques agricoles diversifiées et viables afin d'améliorer leur productivité, leurs revenus, leurs moyens d'existence et leur nutrition.

- Les petits exploitants agricoles ciblés (bénéficiaires de niveau 2) tirent profit du perfectionnement de leurs capacités d'adaptation – meilleure compréhension des incidences du changement et de la variabilité climatiques, gestion des risques plus adaptés et adoption de pratiques améliorées, favorisant la résilience face aux aléas climatiques.
- Les petits exploitants agricoles ciblés (bénéficiaires de niveau 2) tirent profit d'un accès accru à l'infrastructure d'entreposage, qui se traduit par une réduction des pertes après récolte et un meilleur accès aux marchés et aux sources de revenu.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir aux petits exploitants agricoles un appui analytique et technique ainsi que le matériel voulu pour encourager l'adoption de modes de production et de moyens d'existence fondés sur la logique du marché et résilients face au changement climatique

84. Cette activité ciblera 2 000 petits exploitants agricoles (dont 70 pour cent de femmes) dans cinq départements (Bouenza, Pool, Plateaux, Sangha et Likouala) qui sont actuellement incapables de générer un excédent de production en raison de leur isolement physique et économique et des effets du changement climatique. Pour cette activité, le PAM s'appuiera sur le projet pilote destiné à proposer un ensemble complet de mesures d'appui aux petits exploitants, qu'il exécute actuellement dans la Bouenza avec les autres organismes basés à Rome.
85. Le PAM fournira un débouché stable pour les produits de qualité et encouragera les investissements dans l'agriculture en achetant des produits alimentaires locaux à des fins de distribution dans le cadre des activités 1 et 2. On réfléchira également à des solutions numériques pour rendre les transactions commerciales plus transparentes et les stimuler.
86. Pour améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés, le PAM facilitera la constitution, l'organisation et le développement des capacités de coopératives agricoles; aidera les petits exploitants à accéder à des ressources financières à un coût modéré, en faisant appel à des groupes locaux d'épargne et de prêt et en fournissant des intrants agricoles de bonne qualité produits localement; mettra en place ou remettra en état les installations d'entreposage et de traitement, notamment grâce à l'expérimentation de l'utilisation de silos hermétiques; améliorera les pratiques de manutention après récolte. On réfléchira à de nouvelles possibilités d'améliorer la transformation des produits locaux, notamment l'enrichissement du manioc.
87. En collaboration avec le Ministère de l'agriculture, le PAM fournira directement une assistance technique aux fins de l'adoption de techniques de production viables et de mesures d'adaptation au changement climatique. La promotion de diverses chaînes de valeur, combinée à un accès amélioré aux services liés au changement climatique et à une formation aux comportements appropriés en matière de consommation alimentaire, contribueront à une meilleure gestion des ressources naturelles et de la variabilité du climat et de la météorologie, ainsi qu'à l'amélioration de la nutrition. Des garanties environnementales et sociales seront mises en place afin d'éviter l'extension excessive des zones cultivées et d'autres incidences non désirées. Pour améliorer la planification et la gestion des initiatives de renforcement de la résilience, le PAM formera les fonctionnaires gouvernementaux compétents et les partenaires de développement au niveau des districts à la programmation saisonnière des moyens d'existence et à la planification participative avec l'aide des populations locales.
88. En collaboration avec les institutions gouvernementales et les autres organismes basés à Rome, le PAM continuera de recueillir des données probantes sur les incidences du changement climatique sur les moyens d'existence et sur la sécurité alimentaire de diverses communautés. Il appuiera la production et la diffusion d'informations liées au climat et à la

météorologie, avec pour objectifs d'éclairer la planification de la production agricole au niveau local et la gestion des risques liés au climat.

89. Les petites exploitantes agricoles n'ont qu'un accès limité à la terre, aux ressources financières et aux outils agricoles. Le PAM ciblera les petites exploitantes membres de coopératives en favorisant leur accès à des postes de décision; pour ce faire, il leur dispensera une formation à la maîtrise des notions financières, aux méthodes de commercialisation et à la gestion des actifs. Il mènera également des travaux de recherche participatifs dans le but de recenser les obstacles fondés sur le genre auxquels se heurtent les petites exploitantes, et d'y remédier, et il collaborera avec ses partenaires pour répondre à des besoins spécifiques dans les domaines pour lesquels il ne possède pas de compétence. Ces diverses mesures visant à transformer les relations entre les femmes et les hommes attesteront que les principales activités menées par le PAM le sont en complément d'activités qui contribuent à l'égalité des genres.

Effet direct stratégique 4: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement, ainsi que les systèmes nationaux, bénéficient des compétences techniques et des services du PAM

90. Les activités menées au titre de l'effet direct stratégique 4 contribueront à l'accomplissement de l'ODD 17. En effet, un appui sera apporté aux partenaires de l'action humanitaire et de développement pour qu'ils prêtent assistance aux personnes vulnérables, au moyen de services efficaces liés aux chaînes d'approvisionnement.

Domaines d'action privilégiés

91. L'effet direct stratégique 4 est axé sur la prestation continue d'une assistance efficace et souple aux personnes touchées par une crise grâce à la prestation de services liés aux chaînes d'approvisionnement à la communauté de l'action humanitaire et du développement. Le domaine d'action privilégié qui y est associé est donc l'intervention face à une crise.

Produits escomptés

92. Un produit permettra d'obtenir l'effet direct attendu:
- Des services liés aux chaînes d'approvisionnement sont fournis sur demande et les actifs sont entretenus et perfectionnés si nécessaire, ce qui permet aux parties prenantes d'exploiter les actifs et les systèmes associés aux chaînes d'approvisionnement.

Activités essentielles

Activité 5: Fournir des services liés aux chaînes d'approvisionnement à la demande des partenaires

93. Cette activité sera l'occasion pour le PAM d'exploiter sa compétence reconnue pour ce qui est des chaînes d'approvisionnement et des infrastructures congolaises, dans le but d'aider les agents humanitaires et les acteurs du développement à venir en aide de manière efficace et efficiente aux populations bénéficiaires en ciblant celles qui en ont le plus besoin. Le PAM appuiera les organismes des Nations Unies, le Gouvernement et les autres partenaires en leur fournissant, à leur demande, des services liés aux chaînes d'approvisionnement, notamment pour l'achat et la gestion des véhicules, le transport, la distribution et l'entreposage, grâce à l'utilisation d'un modèle de recouvrement des coûts.
94. Le PAM apportera un appui au titre du renforcement de la coordination, de l'efficacité et de l'efficience du système national de chaînes d'approvisionnement. Il s'attachera à recenser les problèmes communs et à harmoniser les procédures et les solutions; à renforcer les services communs et les mécanismes de prestation en mobilisant les institutions nationales et les sociétés privées au bénéfice de l'ensemble des chaînes d'approvisionnement; à définir et à exploiter des synergies interorganisations.

95. Les partenaires recevront également une formation aux aspects fondamentaux d'une chaîne d'approvisionnement, tels que la réception et la manipulation des produits alimentaires et matériels de secours, la sécurité sanitaire des aliments et leur qualité, l'entreposage, l'externalisation et la passation de marchés.

3.3. Stratégies en matière de transition et de retrait

96. Le PAM apportera son appui au Gouvernement afin que le pays parvienne de façon durable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'ici à 2030. Il continuera à exécuter les programmes directement tout en transférant progressivement les outils, les connaissances et les compétences nécessaires. Le présent PSP a été conçu pour que le Gouvernement assume un rôle moteur en matière de prévention et d'évaluation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de planification des interventions, ce qui aura pour effet de réduire progressivement la nécessité de faire appel à une assistance technique et financière externe. Les possibilités offertes de transférer les responsabilités ont été recensées lors de consultations approfondies menées auprès du Gouvernement et d'autres partenaires.
97. On estime que, d'ici à la fin de la période d'exécution du présent PSP, d'une durée de cinq ans, le Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire pourra s'appuyer, grâce à l'action du PAM, sur des solutions numériques garantes de l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services de protection sociale, et entreprendre davantage d'activités axées sur l'alerte et l'intervention rapides. Durant cette même période, la nouvelle direction chargée de l'alimentation scolaire au Ministère de l'éducation assumera une part de plus en plus grande de la responsabilité de l'exécution et du financement du programme national d'alimentation scolaire.
98. Durant l'exécution du présent PSP, le PAM mettra en place des systèmes adaptés à l'agriculture locale, susceptibles d'être transposés à une plus grande échelle afin de stimuler le changement dans le pays, d'ouvrir de nouvelles possibilités pour les entreprises privées agro-industrielles émergentes d'approvisionner le PAM dans le cadre des opérations qu'il mènera au Congo et dans les pays voisins, et d'assurer la viabilité du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
99. À la suite de l'exécution du présent PSP, la stratégie de transfert des responsabilités mise au point par le PAM pour la période 2024-2030 répondra à plusieurs objectifs: obtenir que les programmes nationaux de protection sociale et d'intervention d'urgence, élaborés sur la base de données probantes, soient pleinement mis en œuvre et assurent la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population; qu'un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale et viable serve de catalyseur pour la cohésion sociale et la sécurité alimentaire dans les zones rurales; que les systèmes alimentaires soient intégrés, résilients et viables, et fournissent des aliments nutritifs; que l'infrastructure et les capacités voulues soient disponibles au niveau local pour les chaînes d'approvisionnement.
100. L'inégalité de genre constitue un obstacle à une progression durable vers l'objectif Faim zéro. L'exécution du présent PSP reposera sur des approches propres à transformer les relations entre femmes et hommes, qui permettront de s'attaquer aux inégalités tout en œuvrant à la promotion de processus équitables, ce qui constituera une étape indispensable du processus de transition et de retrait à long terme.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)						
Effet direct stratégique	Activité	Filles	Garçons	Femmes	Hommes	Total
1	1	25 486	25 557	67 045	63 012	181 100
2	2	66 000	66 000	0	0	132 000
	3	-	-	-	-	-
3	4	-	-	1 400	700	2 000
4	5	-	-	-	-	-
Total hors chevauchement		91 486	91 557	68 445	63 712	315 100

101. Les activités prévues dans le cadre du présent PSP ont été conçues à la lumière des conclusions des évaluations des besoins participatifs et des consultations menées auprès des groupes de populations ciblées, à savoir les personnes déplacées, les réfugiés, les petits exploitants, les communautés autochtones, les enseignants et les écoliers. L'approche suivie a garanti la participation d'hommes, de femmes, de garçons et de filles.
102. Le nombre de personnes touchées par une crise qui recevront une assistance au titre de l'activité 1 variera d'une année sur l'autre et sera fonction de la projection des besoins, mais il devrait atteindre en moyenne 75 000 par an. Ce nombre est appelé à évoluer rapidement compte tenu de l'instabilité politique qui règne de longue date dans le pays et des épidémies qui surviennent de façon récurrente dans les pays voisins. Le PAM conservera de la souplesse opérationnelle afin de s'adapter aux fluctuations du nombre des bénéficiaires tout au long de la période d'exécution du présent PSP.
103. L'activité 2 ciblera 80 000 enfants d'âge scolaire par an dans sept départements. En tout, 132 000 enfants recevront des repas scolaires pendant la période d'exécution du présent PSP.
104. L'activité 4 visera à remédier à diverses difficultés qui ont des répercussions négatives sur les capacités de renforcement de la résilience parmi les communautés des cinq départements présentant le potentiel le plus élevé pour l'agriculture, et qui sont ciblés au titre de l'activité 2. Les activités de renforcement des capacités cibleront directement 2 000 petits exploitants agricoles.
105. L'action menée au titre du renforcement des politiques et des systèmes dans le cadre de la mise en œuvre du présent PSP bénéficieront indirectement à l'ensemble du pays. En particulier, les activités 3 et 5 bénéficieront aux personnes en situation de vulnérabilité, notamment celles qui souffrent d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.
106. Avec son portefeuille de travail, le PAM cherchera à faire participer et bénéficier équitablement les femmes, les hommes, les filles et les garçons et à contribuer à l'égalité des genres. Des données ventilées par sexe et par âge seront analysées afin de faciliter la programmation fondée sur des données probantes, dans le but de remédier à l'absence d'équité et d'égalité qui empêche la population de parvenir à la sécurité alimentaire et à un état nutritionnel satisfaisant.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (<i>grammes/personne/jour</i>) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (<i>dollars/personne/jour</i>), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ								
	Effet direct stratégique 1						Effet direct stratégique 2	
	Activité 1						Activité 2	
	Distribution générale		Traitement de la malnutrition aiguë modérée (filles et femmes enceintes et allaitantes)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants âgés de 6 à 59 mois)	Création d'actifs (activités 3A)		Repas scolaires	
	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales	400				400		150	
Légumes secs	120				120		40	
Huile	30		25		30		15	
Sel	5				5		5	
Poisson en boîte							30	
SuperCereal			250					
Plumpy'Sup				100				
Total kcal/jour	2 100	2 100	954	544	2 100	2 100	901	901
% de kcal d'origine protéique	11	11	16	10	11	11	12	12
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)		0,60				0,60		0,30
Nombre de jours d'alimentation par an	180	180	90	90	36	36	180	180

TABEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	14 194	6 528 634
Légumes secs	3 950	2 904 783
Huile et matières grasses	1 367	1 510 521
Aliments composés et mélanges	1 118	1 615 320
Autres	2 220	4 641 746
Total (produits alimentaires)	22 848	17 201 004
Transferts de type monétaire		16 097 400
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	22 848	33 298 404

107. L'assistance alimentaire d'urgence prendra la forme de vivres et de transferts de type monétaire et l'on s'appuiera pour ce faire sur des évaluations des enjeux liés à la sécurité, des marchés, et des perspectives en matière de filières d'approvisionnement prenant en compte la problématique femmes-hommes. Si les ressources allouées à l'activité 1 sont insuffisantes, le PAM accordera la priorité aux personnes et aux zones les plus vulnérables. Tous les ajustements auxquels il sera procédé feront l'objet d'une coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire.
108. Les rations distribuées dans les établissements scolaires seront fonction des besoins déterminés dans la politique nationale d'alimentation scolaire. On étendra progressivement les transferts de type monétaire au titre de l'alimentation scolaire à d'autres zones, sur la base d'évaluations des marchés et des chaînes d'approvisionnement locaux.
109. Le PAM tirera de plus en plus parti des possibilités offertes d'acheter localement dans le cadre des activités 1 et 2, et la part des achats locaux passera de 1,7 pour cent du total en 2019 à 3,6 pour cent en 2023.

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

110. Le renforcement des capacités des institutions nationales est une modalité d'assistance prévue au titre des quatre effets directs stratégiques. S'agissant des effets directs stratégiques 1, 2 et 3, l'élaboration des activités de renforcement des capacités sera éclairée par les conclusions des évaluations conjointes des besoins et des lacunes, ainsi que par les plans de travail mis au point pour la prestation d'un appui au renforcement des capacités. S'agissant de l'effet direct stratégique 4, des services de renforcement des capacités seront fournis aux partenaires à leur demande.
111. L'action menée par le PAM au Congo au titre du renforcement des capacités sera la suivante:
- transfert de connaissances et de compétences au Gouvernement, pour une prestation efficace de l'assistance humanitaire au titre de l'effet direct stratégique 1;
 - mise en commun d'outils, de compétences et de processus aux fins de la mise en œuvre des programmes nationaux de protection sociale, notamment le programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale et les filets de sécurité, au titre de l'effet direct stratégique 2;

- renforcement des activités de sensibilisation au sujet des interventions à mener face au changement climatique et de l'amélioration des processus de planification agricole au niveau national et à l'échelon des districts, au titre de l'effet direct stratégique 3;
 - mise en place d'une structure efficace pour les chaînes d'approvisionnement et formation assurée à la demande des partenaires, au titre de l'effet direct stratégique 4.
112. Le personnel affecté aux opérations du PAM se tiendra informé des techniques existantes et des nouvelles technologies afin de déterminer si elles peuvent être employées pour remédier aux difficultés d'ordre conjoncturel propres au Congo, et encouragera l'innovation et le développement technologique au plan local.
113. Conformément aux priorités définies par le Gouvernement, on fera en sorte que soient exploitées toutes les possibilités de coopération Sud-Sud – notamment avec le Centre d'excellence pour la lutte contre la faim, au Brésil, en matière d'alimentation scolaire utilisant la production locale; le Centre d'excellence situé en Chine, s'agissant de l'appui aux chaînes de valeur dont relèvent les petits exploitants; le Centre mondial pour les connaissances et les opérations après récolte, situé en Ouganda, pour ce qui est de la réduction des pertes après récolte.

4.3 Chaînes d'approvisionnement

114. Le PAM s'attachera à optimiser son efficacité pour ce qui est de la livraison de vivres au titre des activités 1 et 2. Étant donné que les capacités en matière de transport du Gouvernement et des entreprises nationales spécialisées sont limitées, le PAM fera appel à des services de transports commerciaux tout en utilisant ses propres véhicules.
115. La chaîne d'approvisionnement du PAM sera renforcée pour ce qui est des transferts de type monétaire, notamment au moyen du recensement et de l'évaluation des chaînes d'approvisionnement de détail et d'un suivi plus rigoureux. Il accroîtra progressivement la part des achats alimentaires effectués localement pour approvisionner le personnel affecté à ses opérations et renforcera la gestion des informations d'ordre commercial et des capacités des fournisseurs.
116. L'équipe chargée de la chaîne d'approvisionnement du bureau de pays travaillera avec le personnel exécutant d'autres fonctions du PAM, afin d'apporter un appui aux petits exploitants agricoles (activité 4) en fournissant matériel et assistance technique pour la manipulation et le contrôle de qualité après récolte.
117. L'équipe du bureau de pays chargée des chaînes d'approvisionnement jouera un rôle moteur pour la communauté de l'action humanitaire et du développement en renforçant les capacités des partenaires et des prestataires de service en matière de gestion des chaînes d'approvisionnement (activité 5).

4.4 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

118. Le bureau de pays du PAM sera étoffé et adapté pour être en mesure de fournir les résultats escomptés tels qu'énoncés dans le présent PSP. Un plan de recrutement a été mis au point et contribuera à l'accomplissement des cibles définies pour le bureau en matière de durabilité. Ce plan prévoit l'accroissement de la proportion de femmes parmi le personnel du bureau, qui devrait passer de 28 pour cent en 2018 à 35 pour cent en 2021. Les nouveaux postes seront pourvus progressivement à compter de janvier 2019, à mesure que les ressources nécessaires deviendront disponibles. Une nouvelle stratégie de communication a été élaborée, dans le but d'attirer des candidates présentant les qualifications requises.
119. L'amélioration du bien-être du personnel demeure une priorité. Des investissements substantiels ont été consentis en 2018 pour améliorer les conditions de travail au bureau de pays et dans les bureaux auxiliaires. Ces améliorations feront l'objet d'un suivi et on s'attachera à en maintenir les effets tout au long de la période d'exécution du présent PSP.

On mettra de plus en plus l'accent sur la santé mentale et physique des employés afin d'améliorer leur état général et leur bien-être et de renforcer leur motivation.

4.5 Partenariats

120. On tirera profit du processus participatif adopté pour l'élaboration du présent PSP pour mettre en œuvre celui-ci en collaboration avec des institutions gouvernementales clés, notamment les ministères du plan, de la statistique et de l'intégration régionale; des affaires sociales et de l'action humanitaire; de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation; de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Le PAM favorisera l'adoption des meilleures solutions existantes pour appuyer le Gouvernement et les autres partenaires dans le cadre de l'exécution du plan de développement national.
121. Les partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, ainsi que les autres partenaires sur le terrain, seront essentiels pour progresser vers l'objectif Faim zéro. Avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'UNICEF et le FNUAP, on s'attachera à prêter une assistance de nature intégrée aux populations touchées par une crise. La collaboration étroite avec l'UNICEF et l'UNESCO servira l'exécution du programme d'alimentation scolaire. La coordination entre les organismes basés à Rome sera essentielle pour qu'un ensemble de mesures efficaces de renforcement de la résilience puisse être proposé aux petits exploitants vulnérables. Le PAM, de concert avec l'UNICEF et conformément à leurs mandats respectifs, mène des interventions spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle, notamment en coordonnant les mesures complémentaires qui sont prises à l'intention des populations en situation de crise pour lutter contre la malnutrition aiguë modérée ou grave.
122. On tirera parti des compétences disponibles au PAM pour ce qui est de la logistique et des services d'appui pour forger des partenariats à divers titres: espaces communs d'entreposage et de bureaux; services d'entretien nécessaires pour les services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies. L'utilisation d'outils numériques du PAM tels que SCOPE sera au cœur de la collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies s'agissant de la gestion des données communes et du sillage.
123. Pour chaque effet direct stratégique, on a recensé des partenaires actuels et potentiels et leurs priorités ont été répertoriées et analysées; une stratégie et un plan d'action ont été mis au point, pour définir le type de participation attendue de ces partenaires et les ressources à mobiliser à ce titre.
124. Le PAM continuera de nouer des partenariats avec les groupes de jeunes et d'entreprises locaux dans le but de promouvoir l'innovation et la numérisation au Congo. Tout en s'appuyant sur l'Accélérateur d'innovations du PAM, on fera aussi appel à des intervenants d'autres pays pour tirer profit de technologies existantes et d'idées nouvelles.
125. Le PAM s'emploiera aussi à tisser des relations solides avec les organisations qui se consacrent à la promotion de l'égalité des genres et du développement des moyens d'action à la disposition des femmes.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

126. Le bureau de pays élaborera une stratégie de suivi et d'évaluation détaillée tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui sera assortie d'un plan de suivi, d'examen et d'évaluation. Cette stratégie contribuera à l'amélioration de l'exécution du programme, ainsi qu'à l'efficacité, à la mise en jeu des responsabilités, à l'apprentissage, à la viabilité et à l'appui technique apporté au Gouvernement.

127. Conformément aux recommandations issues de l'évaluation du programme de pays réalisée en 2018, l'équipe du bureau de pays chargée du suivi et de l'évaluation passera en revue les outils et les méthodes de collecte de données et d'analyse. On se concentrera sur la numérisation des données à la source afin d'améliorer les analyses en temps réel et de rendre la prise de décisions plus réactive. Parmi les outils existants dont on fera une utilisation systématique, on peut citer le système Open Data Kit de collecte et d'analyse de données par téléphone mobile, la cartographie au moyen du système ArcGIS ou encore le Tableau pour la visualisation des données. Les nouveaux projets incluent l'élaboration de systèmes de suivi à distance utilisant des centres d'appel tiers, l'introduction de la technologie MEZA pour la saisie de photos et la transmission de données numériques sur la santé, Cloud to Street (système d'alerte rapide aux inondations) et Azure Development (cartographie de la vulnérabilité et messagerie).
128. Les processus, les produits, les effets directs et la performance feront l'objet d'un suivi et d'une analyse réguliers donnant lieu à des rapports annuels, semestriels et mensuels. Le suivi post-distribution pour chacun des programmes mis en œuvre au titre de l'effet direct stratégique 1 sera réalisé tous les six mois. Des missions de suivi des processus seront menées et le programme d'alimentation scolaire fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours en 2020 et d'une évaluation finale en 2022. Il sera procédé à un examen du projet pilote pour les petits exploitants agricoles et à une enquête initiale dans l'optique de l'effet direct stratégique 3, avant que le projet soit transposé à plus grande échelle en 2019. Des enquêtes de satisfaction seront menées chaque semestre au sujet des services fournis au titre de l'effet direct stratégique 4, et on utilisera pour ce faire la technologie numérique.
129. Le présent PSP fera l'objet d'une évaluation indépendante en 2023, qui sera complétée par une évaluation à mi-parcours décentralisée du programme d'alimentation scolaire en 2020, par un examen à mi-parcours en 2021 et par une évaluation finale décentralisée du programme d'alimentation scolaire en 2022.
130. Le mécanisme permettant d'obtenir des commentaires en retour de la part des bénéficiaires, qui a été mis en service avec succès en 2017 pour les activités d'assistance au moyen de transferts de type monétaire, sera renforcé et étendu à d'autres activités. On recueillera des données ventilées par sexe et par âge pour chaque effet direct et on procédera à un suivi et à des analyses de la performance tenant compte de la problématique femmes-hommes.

5.2 Gestion des risques

131. L'instabilité sociopolitique qui règne dans le pays constitue un risque de taille, tant pour le personnel du PAM que pour les opérations qu'il mène. La reprise du conflit d'ici à la tenue des prochaines élections en 2021 compromettrait l'accessibilité et la sécurité de zones opérationnelles essentielles dans l'ensemble du pays.
132. Étant donné qu'il partage des frontières avec la République démocratique du Congo et la République centrafricaine, le Congo pâtit de l'instabilité de la situation régionale. Des conflits se déclenchant ailleurs dans la région pourraient entraîner l'arrivée subite et massive de nouveaux réfugiés, ce qui rejaillirait sur les opérations du PAM. Tous les programmes du PAM seront conçus et mis en œuvre de manière à permettre une transposition à plus grande échelle ou une compression, notamment grâce à la préparation des chaînes d'approvisionnement à cette éventualité. Le PAM suit de près l'évolution des risques nationaux et régionaux, et s'appuie pour ce faire sur sa collaboration étroite avec le HCR et l'OMS.
133. Le succès de la mise en œuvre du présent PSP dépendra de la détermination continue du Gouvernement de préserver la convergence des priorités du PAM et de celles du pays, et de l'autorité qu'il exercera à cet effet. La détérioration de la situation financière nationale et l'absence de coordination entre les institutions nationales demeurent des risques

potentiels. Actuellement, le PAM sollicite de nouveaux donateurs et, dans cette optique, plaidera pour la cohérence dans l'action menée.

134. S'il n'y est pas remédié, l'inégalité de genre compromettra elle aussi la progression régulière vers l'élimination de la faim. Face à ce risque, le PAM plaidera, dans le cadre de l'exécution du présent PSP, pour la mise en œuvre d'activités axées sur la promotion de l'égalité des genres et accordera la priorité aux ressources nécessaires pour les financer.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1. Budget de portefeuille de pays

Effet direct stratégique	2019	2020	2021	2022	2023	Total
1	15 924 965	5 946 869	5 870 869	5 871 994	2 747 722	36 362 419
2	8 161 496	8 914 691	8 616 103	9 188 902	8 963 326	43 844 517
3	2 837 612	2 972 110	3 046 894	3 042 066	3 072 732	14 971 414
4	501 049	543 992	604 054	540 736	553 460	2 743 290
Total	27 425 122	18 377 662	18 137 921	18 643 696	15 337 240	97 921 641

135. Le budget requis pour mettre en œuvre le présent PSP de 2019 à 2023 s'élève à 97,9 millions de dollars. Il a été calculé en fonction des besoins attendus et des perspectives de financement et on est parti du principe que l'on entretiendrait des relations étroites et continues avec des donateurs traditionnels mais aussi avec de nouveaux donateurs.
136. Des ressources financières ont été allouées à la mise en œuvre d'activités destinées à remédier à l'inégalité de genre et à contribuer à l'avènement de l'égalité des genres.

6.2. Perspectives de financement

137. Les ressources allouées par le Gouvernement ayant été limitées, principalement en raison de la crise économique et budgétaire de 2014, le PAM a rencontré des difficultés pour mettre en œuvre le programme de travail prévu entre 2015 et 2018. Le Gouvernement s'est engagé à continuer de lui fournir du personnel, des locaux et des entrepôts tout au long de l'exécution du présent PSP, de 2019 à 2023, et il a confirmé son intention d'accroître son appui financier dès que la situation des finances publiques le permettrait.
138. Compte tenu des contraintes macroéconomiques, la stratégie de financement du présent PSP élaborée par le PAM repose sur la diversification des donateurs et des partenaires. L'analyse des sources de financement montre que la communauté internationale est prête à se mobiliser en cas de situation d'urgence au Congo et elle apporte un appui stable au pays. Les consultations menées auprès des partenaires qui apportent des ressources au PAM ont été fructueuses: les donateurs actuels et de nouveaux donateurs se disent prêts à appuyer les projets de développement inclus dans le présent PSP, à l'image de la dynamique qui se fait jour dans l'ensemble de la région en faveur du renforcement de la résilience.
139. On prévoit que le montant des ressources allouées à l'assistance à l'alimentation et à la nutrition, au titre de l'effet direct stratégique 1, demeurera élevé, et un financement pluriannuel a été obtenu pour les activités qui seront menées au titre de l'effet direct stratégique 2. L'action menée au titre de l'effet direct stratégique 3, sur l'appui aux moyens d'existence, devrait bénéficier de l'intensification de la coopération Sud-Sud et des nouvelles possibilités offertes par les programmes axés sur le changement climatique.

140. En cas de pénurie de ressources financières, le PAM accordera la priorité à l'assistance destinée à sauver des vies, au titre de l'effet direct stratégique 1, et à l'alimentation scolaire, au titre de l'effet direct stratégique 2.

6.3. Stratégie de mobilisation des ressources

141. Le PAM s'efforce d'obtenir un financement supplémentaire pluriannuel afin d'améliorer la prévisibilité de ses ressources et d'assurer la durabilité, sur le long terme, des résultats obtenus et des projets entrepris, en particulier au titre des effets directs stratégiques 2 et 3. Il encouragera les donateurs à confirmer le plus tôt possible leurs annonces de contribution et continuera d'avoir recours au préfinancement afin de garantir la continuité de l'approvisionnement. Avec pour objectif d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources judicieuse et fondée sur des données probantes, le PAM se concentrera sur le renforcement de son système de suivi et d'évaluation, pour montrer que les opérations menées par le PAM ont une incidence concrète et pour faciliter la mobilisation des ressources en temps opportun.
142. Le PAM entretient déjà de solides relations avec d'autres organismes des Nations Unies. Tout au long de l'exécution du présent PSP, il continuera de rechercher des possibilités de programmation et de mobilisation des ressources conjointes. Avec le concours du Gouvernement, le PAM s'emploiera à mobiliser davantage les entités du secteur privé, qu'il s'agisse de l'octroi de ressources financières ou d'activités de sensibilisation, et il exploitera les nouvelles possibilités offertes dans les secteurs de l'agro-industrie et de l'exploitation pétrolière. Le PAM cherchera aussi à nouer des partenariats avec des banques de développement et des fonds verts pour le climat.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE CONGO (2019-2023)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 2: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1 – Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire touchées par un choc ont accès à une alimentation suffisante tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses

Rapatriement progressif des réfugiés centrafricains

Nouvel afflux de réfugiés en provenance de la République démocratique du Congo

Déplacement interne dû à l'instabilité politique

Coordination en cours avec l'UNICEF, le FNUAP et le HCR

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle assortie ou non de conditions aux personnes touchées par un choc. (Catégorie d'activité 1; modalité: produits alimentaires, transferts de type monétaire) (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les enfants, ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes, souffrant de malnutrition modérée et touchés par une crise (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés propres à traiter la malnutrition et à améliorer leur état nutritionnel. (A: Ressources transférées)

Les enfants, ainsi que les filles et les femmes enceintes et allaitantes, souffrant de malnutrition modérée et touchés par une crise (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés propres à traiter la malnutrition et à améliorer leur état nutritionnel. (B: Aliments nutritifs fournis)

Les ménages vulnérables (bénéficiaires de niveau 2) tirent profit de l'amélioration de leurs connaissances à divers titres – nutrition, pratiques en matière de soins et régimes alimentaires sains – qui se traduit par un accroissement de leur consommation alimentaire et une amélioration de leur état nutritionnel. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les ménages vulnérables (bénéficiaires de niveau 2) tirent profit de l'amélioration de leurs connaissances à divers titres – nutrition, pratiques en matière de soins et régimes alimentaires sains – qui se traduit par un accroissement de leur consommation alimentaire et une amélioration de leur état nutritionnel. (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les personnes vulnérables touchées par une crise (bénéficiaires de niveau 1) tirent profit de la création ou de la remise en état d'actifs productifs qui appuient la transition vers la résilience et l'autosuffisance. (A: Ressources transférées)

Les personnes vulnérables touchées par une crise (bénéficiaires de niveau 1) tirent profit de la création ou de la remise en état d'actifs productifs qui appuient la transition vers la résilience et l'autosuffisance. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes vulnérables touchées par une crise (bénéficiaires de niveau 1) tirent profit de la création ou de la remise en état d'actifs productifs qui appuient la transition vers la résilience et l'autosuffisance. (D: Actifs créés)

Les personnes vulnérables touchées par une crise (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent des transferts de type monétaire ou des transferts de vivres qui leur permettent de satisfaire leurs besoins élémentaires sur le plan alimentaire et nutritionnel. (A: Ressources transférées)

Les personnes vulnérables touchées par une crise (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent des transferts de type monétaire ou des transferts de vivres qui leur permettent de satisfaire leurs besoins élémentaires sur le plan alimentaire et nutritionnel. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Effet direct stratégique 2: Des interventions équitables et de portée nationale en matière de protection sociale ciblent de manière effective les populations vulnérables, notamment les enfants d'âge scolaire, en leur donnant un accès continu à des aliments sûrs et nutritifs

Catégorie d'effet direct correspondante:
renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à venir en aide aux populations risquant de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë, transitoire ou chronique

Domaine d'action privilégié:
causes profondes

Hypothèses

Manque de ressources financières
Collaboration interministérielle efficace
La paix est maintenue dans le pays

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire
Taux d'abandon
Taux de scolarisation
Ratio filles/garçons
Indice de capacité nationale (repas scolaires)
Taux de passage en classe supérieure
Taux de fidélisation

Activités et produits

2. Fournir aux écoliers ciblés des repas scolaires adaptés, nutritifs et ne présentant aucun risque sanitaire. (Repas scolaires)

Les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent un repas quotidien quand ils vont à l'école, ce qui a pour effet d'améliorer leur accès à l'alimentation et à la nutrition, ainsi que leur éducation. (A: Ressources transférées)

Les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire (bénéficiaires de niveau 1) reçoivent un repas quotidien quand ils vont à l'école, ce qui a pour effet d'améliorer leur accès à l'alimentation et à la nutrition, ainsi que leur éducation. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants scolarisés dans des établissements primaires pilotes (bénéficiaires de niveau 1) tirent profit de la disponibilité d'aliments diversifiés et achetés localement, qui rentrent dans la composition des repas scolaires. (A: Ressources transférées)

Les enfants scolarisés dans des établissements primaires pilotes (bénéficiaires de niveau 1) tirent profit de la disponibilité d'aliments diversifiés et achetés localement, qui rentrent dans la composition des repas scolaires. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants vulnérables (bénéficiaires de niveau 2) tirent profit de la capacité accrue des communautés de préparer et d'entreposer les produits alimentaires de façon sûre. (A: Ressources transférées)

Les enfants vulnérables (bénéficiaires de niveau 2) tirent profit de la capacité accrue des communautés de préparer et d'entreposer les produits alimentaires de façon sûre. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

3. Fournir un appui technique au Gouvernement pour que les interventions touchant la protection sociale menées en réponse aux chocs le soient de façon plus efficace. (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les ménages touchés par l'insécurité alimentaire (bénéficiaires de niveau 3) tirent profit de la capacité accrue du Gouvernement d'élaborer et d'exécuter des programmes ciblés de protection sociale, qui leur permettent de satisfaire leurs besoins élémentaires sur le plan alimentaire et nutritionnel. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants vulnérables (bénéficiaires de niveau 3) tirent profit de la capacité accrue du Gouvernement d'élaborer et d'appliquer une politique nationale en matière d'alimentation scolaire. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire**Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent****Effet direct stratégique 3: Les petits exploitants et les communautés ciblées disposent de moyens d'existence productifs et durables qui renforcent les chaînes de valeur à dimension nutritionnelle**

Catégorie d'effet direct correspondante:
augmentation de la production et des ventes des petits exploitants

Domaine d'action privilégié:
renforcement de la résilience

Hypothèses

Manque de ressources financières

Manque de coordination entre les partenaires

Insuffisance des moyens mobilisables par les interlocuteurs des pouvoirs publics

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Pourcentage de petits exploitants (hommes/femmes) vendant leur production par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants

Valeur et quantité des produits vendus avantageusement par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Fournir aux petits exploitants agricoles un appui analytique et technique ainsi que le matériel voulu pour encourager l'adoption de modes de production et de moyens d'existence fondés sur la logique du marché et résilients face au changement climatique. (Renforcement des capacités individuelles)

Les petits exploitants agricoles ciblés (bénéficiaires de niveau 2) tirent profit du perfectionnement de leurs capacités d'adaptation – meilleure compréhension des incidences du changement et de la variabilité climatiques, gestion des risques plus adaptés et adoption de pratiques améliorées, favorisant la résilience face aux aléas climatiques. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les petits exploitants agricoles ciblés (bénéficiaires de niveau 2) tirent profit d'un accès accru à l'infrastructure d'entreposage, qui se traduit par une réduction des pertes après récolte et un meilleur accès aux marchés et aux sources de revenu. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les petits exploitants agricoles ciblés (bénéficiaires de niveau 2) ont recours à des pratiques agricoles diversifiées et viables afin d'améliorer leur productivité, leurs revenus, leurs moyens d'existence et leur nutrition. (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 4: Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement, ainsi que les systèmes nationaux, bénéficient des compétences techniques et des services du PAM

Catégorie d'effet direct correspondante:
satisfaction de la demande des partenaires
concernant la prestation de services de
qualité

Domine d'action privilégié:
intervention face à une crise

Hypothèses

Absence d'infrastructures

Compétences du PAM mises à disposition des autres parties prenantes

Aucune perturbation de la chaîne d'approvisionnement du PAM

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits**5. Fournir des services liés aux chaînes d'approvisionnement à la demande des partenaires (Prestation de services et plateformes)**

Des services liés aux chaînes d'approvisionnement sont fournis sur demande et les actifs sont entretenus et perfectionnés si nécessaire, ce qui permet aux parties prenantes d'exploiter les actifs et les systèmes associés aux chaînes d'approvisionnement. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.1: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1: Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)					
	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3, cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5, cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
Transferts	25 693 202	30 920 017	11 059 392	2 152 576	69 825 187
Mise en œuvre	5 375 637	6 032 292	1 561 015	159 673	13 128 617
Coûts d'appui directs ajustés	3 074 277	4 216 251	1 437 259	263 610	8 991 398
Total partiel	34 143 117	41 168 561	14 057 666	2 575 859	91 945 203
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	2 219 303	2 675 956	913 748	167 431	5 976 438
Total	36 362 419	43 844 517	14 971 414	2 743 290	97 921 641

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts
SUN	Renforcer la nutrition
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance